**Ministère de la Culture**

Mission ministérielle des achats

**Service bénéficiaire :**

Haute-fonctionnaire Égalité, diversité et prévention des discriminations (HFEDPD)

**ACCORD-CADRE POUR L’ACCOMPAGNEMENT**

**DU MINISTERE DE LA CULTURE**

**ET SES OPERATEURS SOUS TUTELLE**

**DANS LES DEMARCHES PROPRES AUX LABELS AFNOR**

**« EGALITE PROFESSIONNELLE » ET « DIVERSITE »**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**ORGANISANT LA PRESENTATION DE L’OFFRE**

**Numéro de consultation : 2025-18-HFEDPD**

Accompagnement dans les démarches propres aux labels Egalité professionnelle et/ou Diversité

# Préambule

Le présent cadre de réponse et le plan décrit constituent la trame de la proposition technique du soumissionnaire.

**Si le soumissionnaire n’utilise pas le présent document, il doit impérativement en conserver le plan et l’insérer dans son propre document.**

Chaque point du présent document doit être impérativement renseigné par le soumissionnaire.

Quelle que soit la forme du document choisi par le soumissionnaire pour transmettre sa réponse, celle-ci n’excède pas **50 pages** **Word, police Arial, taille de caractères 11** (ou 50 slides Power Point).

Les demandes ci-dessous constituent les informations à fournir impérativement par le soumissionnaire. Il doit préciser clairement pour chaque item, où se trouvent les éléments de réponses correspondants (indication du/des document(s) concerné(s), du/des numéro(s) de page et du paragraphe).

Les informations peuvent éventuellement être complétées par des annexes au cadre de réponse technique. Les annexes jointes doivent être utiles à la compréhension de l’offre du soumissionnaire et en quantité limitée. Elles doivent être listées au présent document.

Le mémoire technique et les éléments remis par le soumissionnaire font office de vade-mecum, ils servent de repère méthodologique pour la réalisation des prestations et engagent le Titulaire tout au long de l’exécution du marché public.

# Compréhension du contexte et du périmètre

Le soumissionnaire détaille sa compréhension du besoin en précisant les enjeux, et la ou les spécificité(s) de ce marché en raison de la pluralité de structures et d’acteurs.

# Méthodologie et délais proposés

Le soumissionnaire présente la méthodologie qu’il entend mettre en œuvre pour garantir la bonne exécution des prestations.

Le soumissionnaire présente son organisation de travail pour la réalisation de chaque phase :

* Phase 1 : Appui à la réalisation du diagnostic et de la cartographie des risques
* Phase 2 : Assistance globale, aide méthodologique et veille sur des sujets concernant les attendus des labels
* Phase 3 : Aide à l'élaboration d'outils de pilotage et d'évaluation, mise en œuvre d’enquêtes de perception
* Phase 4 : Suivi de la candidature et accompagnement des étapes de renouvellement de label et d’audits de mi-parcours

Le soumissionnaire propose également son organisation de travail pour chaque typologie définie à l’article 3 du CCTP, précisant les prestations qu’il propose dans chaque cas de figure suivants :

* Accompagnement du ministère dans le cadre de l'audit de mi-parcours pour les deux pans du label « Alliance »
* Accompagnement du ministère dans le cadre de l'audit de renouvellement pour les deux pans du label « Alliance »
* Accompagnement d'un opérateur labellisé, autonome après un premier renouvellement
* Accompagnement d'un opérateur labellisé, à conforter après un premier renouvellement
* Accompagnement d'un opérateur nouvellement labellisé, s’initiant pour la première fois à l’audit de mi-parcours ou à un premier renouvellement
* Accompagnement d'un opérateur non labellisé, entrant dans la démarche pour la première fois

**Le soumissionnaire mentionne à chaque fois les délais d’exécution maximum pour la réalisation des prestations proposées avec un calendrier prévisionnel de travail à six mois et d’un état de devis et de facturation régulier.**

# Outils proposés

Le soumissionnaire présente les outils qu’il entend proposer dans le cadre de ses différentes prestations d’accompagnement. Il expliquera pour chacun la pertinence des outils au regard des objectifs poursuivis, ainsi que leurs apports (collecte, suivi, analyse, traçabilité, etc.).

# Équipe et compétences

Le soumissionnaire présente la composition d’équipe qu’il juge pertinente compte-tenu des prestations à réaliser. Le soumissionnaire présente les différents profils assurant les missions présentées dans sa méthodologie et son organisation de travail) : qualifications, compétences, expériences, rôle de chacun. Il détaille le niveau des profils (niveau d’expertise, taux de séniorité, etc.).

Précisions : Une même personne peut assurer plusieurs fonctions. Dans ce cas, le soumissionnaire l’indique dans la présentation de son équipe. La présence d’un organigramme synthétique à l’appui de la présentation des profils est un plus.

Le soumissionnaire assure dans son offre une transparence vis-à-vis du pouvoir adjudicateur sur les statuts des profils indiqués et indique clairement les statuts de freelances, stagiaires, apprentis, alternants, etc., lorsqu’il y a recours.

Le soumissionnaire détaille les compétences mises en œuvre (une ligne par profil intervenant) et leur part de contribution pour les prestations listées dans le tableau ci-dessous. Il indique le cas échéant si les profils sont junior, senior, etc.

Précisions : La part de contribution en pourcentage s’entend en terme de volume de travail au regard de la contribution à la réalisation des prestations (et non la part de chaque profil dans le prix de la prestation).

*Il est ajouté autant de lignes que de profils participant à la réalisation de la prestation détaillée.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prestation d’accompagnement** | | |
| Profils | Missions | Part de contribution (en %) |
| Profil 1 | Missions : xxx | xx% |
| Profil x | Missions : xxx | xx% |
| xxx |  |  |
| xxx |  |  |

# Performance environnementale

Le soumissionnairedécrira :

* le dispositif ou les actions en faveur de la protection de l’environnement qu’il propose de mettre en place dans le cadre de l’exécution du marché. Joindre les justificatifs correspondants.
* les axes d’amélioration qu’il identifie dans le cadre de sa proposition
* les démarches d’accompagnement et de contrôle des actions pour permettre le suivi de sa proposition en cours d’exécution

**ATTENTION : il s’agit ici de décrire les actions en faveur de la protection de l’environnement que le soumissionnaire propose dans le cadre de l’exécution de la prestation. Il ne s’agit pas de décrire la démarche RSE générale de l’entreprise.**

Exemples de domaines ou d’actions possibles à valoriser dans le cadre de l’offre :

* synthèse des mesures misent en œuvre pour la réduction de l’empreinte carbone et en faveur de la sobriété numérique sur le périmètre de(s) l’entité(s) impliquée(s) des prestations de services objets du présent marché.
* capacité du soumissionnaire à mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (GES), sur quel périmètre, comment elles sont publiées, et l’évolution sur les 3 dernières années.
* méthodologie mise ou à mettre en œuvre pour mesurer l’empreinte carbone sur le périmètre du service que le soumissionnaire délivrera pour le ministère de la Culture.
* engagement éventuel sur une baisse de l’empreinte carbone à chaque publication de la mesure, par rapport à la précédente
* formations éventuelles de ses collaborateurs aux problématiques environnementales ; le soumissionnaire montrera cet engagement par le plan de formation qu’il entend mettre en place pour faire monter en compétences ses collaborateurs en matière de numérique responsable (accessibilité numérique, écoconception numérique, ..).
* processus d’innovation ou d’amélioration continue à mettre en œuvre dans le cadre de la prestation pour en améliorer progressivement la performance environnementale (démarche d'amélioration continue)
* maximisation des actions de support réalisées à distance
* maîtrise des compétences, professionnalisation des équipes, partage des bonnes pratiques et processus au sein de l'exécution des prestations via notamment l'obtention d'un label certifiant
* modalités des déplacements professionnels dans le cadre de la prestation
* compensation carbone éventuelle